RCS : METZ
Code greffe : 5751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de METZ atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 01817
Numéro SIREN : 552 064 933
Nom ou dénomination : ABL Diagnostics

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2024 sous le numéro de dépôt 1538

ABL Advanced Biological Laboratories Diagnostics



Improving Disease Management

ABL DIAGNOSTICS



Copie certifée conforme à l'original,

Ronan Boulmé
Directeur Général

Sommaire

Bilan 2

ACTIF 2

Actif immobilisé 2

Actif circulant 2

PASSIF 3

Capitaux Propres 3

Provisions pour risques et charges 3

Emprunts et dettes 3

Compte de résultat 4

Annexes 6

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	3 725 260	1 987 413	1 737 847	
Concessions, brevets, droits similaires	458 411	267 987	190 424	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	374 934		374 934	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	682 296	141 877	540 419	
Autres immobilisations corporelles	349 278	62 757	286 520	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1		1	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	257 190		257 190	
Autres immobilisations financières	35 260		35 260	
TOTAL (I)	**5 882 629**	**2 460 034**	**3 422 595**	
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	746 639	332 734	413 905	
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	795 810	544 434	251 376	
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 000		12 000	
Clients et comptes rattachés	4 511 768	576 688	3 935 080	
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	160 140		160 140	
. Personnel				
. Organismes sociaux	15 730		15 730	
. Etat, impôts sur les bénéfices	575 010		575 010	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	990 250		990 250	10 827
. Autres	4 619 207		4 619 207	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	94		94	94
Disponibilités	1 013 097		1 013 097	2 702 442
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	**13 439 744**	**1 453 856**	**11 985 888**	**2 713 363**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	**19 322 373**	**3 913 890**	**15 408 483**	**2 713 363**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 611 466)	1 611 466	2 006 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 394 048	208 086
Ecarts de réévaluation	17 480	17 480
Réserve légale	200 648	200 648
Réserves statutaires ou contractuelles	17 836	17 836
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	168 572	-89 296
Résultat de l'exercice	1 105 677	257 868
Subventions d'investissement	238 526	
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	**6 754 253**	**2 619 102**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	693 387	
. Découverts, concours bancaires		312
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	1 962 536	
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 652	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 387 872	55 863
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	66 695	
. Organismes sociaux	193 277	
. Etat, impôts sur les bénéfices		38 086
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	919 046	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	49 920	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	366 845	
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**8 654 230**	**94 261**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	**15 408 483**	**2 713 363**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens	1 883 440	4 086 966	5 970 406		N/S
Production vendue services	801 893	1 976 217	2 778 110		N/S
Chiffres d'affaires Nets	**2 685 333**	**6 063 183**	**8 748 516**		**N/S**
Production stockée			29 787		N/S
Production immobilisée			582 971		N/S
Subventions d'exploitation			13 444		N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			13 028		N/S
Autres produits			5 885	18	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			**9 393 630**	**18**	**N/S**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 469 584		N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-430 130		N/S
Autres achats et charges externes			5 227 267	101 636	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			42 025	1 005	N/S
Salaires et traitements			942 172		N/S
Charges sociales			389 209		N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			560 747		N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 023 234		N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			110 242	1	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			**9 334 349**	**102 642**	**N/S**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**59 281**	**-102 625**	**157,79**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			31 050	11	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			555		N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			**31 605**	**11**	**N/S**
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			12 820		N/S
Différences négatives de change			569		N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			**13 389**		**N/S**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**18 216**	**11**	**N/S**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)			**77 497**	**-102 613**	**175,55**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 064 907	400 094	166,16
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)	**1 064 907**	**400 094**	**166,16**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 571		N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	649 308	1 526	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**651 880**	**1 526**	**N/S**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**413 028**	**398 568**	**3,63**
Participation des salariés (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	-615 152	38 086	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	**10 490 143**	**400 123**	**N/S**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**9 384 466**	**142 255**	**N/S**
RESULTAT NET	**1 105 677**	**257 868**	**328,79**
Dont Crédit-bail mobilier	24 578		N/S
Dont Crédit-bail immobilier			

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 15 408 482,98 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 105 677,29 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

La société est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris et est référencée sous le code LEI 9695002UO0UHM0VKRH38.

Sommaire

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Faits majeurs de l'exercice
- Informations comparatives liées à la fusion
- Information post-clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des stocks
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais de recherche appliquée et de développement
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Ventilation du chiffre d'affaires
- Détail du résultat exceptionnel
- Composition du capital social
- Tableau de variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Relations avec la filiale et les entités liées
- Rémunération des administrateurs / dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

REFERENTIEL UTILISE

ABL diagnostics présente ses comptes selon les principes et méthodes comptables définis par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N 2014-03 du 05 juin 2014 à jours des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels et selon la recommandation de l'AMF.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

EXEMPTION DE CONSOLIDATION

ABL Diagnostics détient 100% du capital social et des droits de vote de la société AdvancedDx Biological Lab USA Inc, une société immatriculée dans l'état du Delaware (Etats-Unis), dont le siège est situé sis c/o Doug Sweazy, 5-7 Perry Way Unit 15, Newburyport, MA 01950.

Cette société apparaît à l'actif bilan de la société absorbée pour 1,00 € et a poursuivi le lancement de son activité au cours l'exercice clos au 31 décembre 2022.

C'est dans ce contexte que la contribution de l'activité aux USA présente un intérêt négligeable au sens de l'article L. 233-17-1 du code de commerce et n'est donc pas consolidée.

L'intégration d'ABL DX USA Inc. serait sans incidence sur l'ensemble consolidé, notamment sur l'endettement et sur les résultats consolidés.

La société estime donc bénéficier de l'exemption de consolidation prévu par le code du commerce.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement par (i) la vente de produits, à savoir des kits de génotypage, des SWABS et des instruments diagnostics et (ii) de services, à savoir la vente de l'utilisation du logiciel Nadis dont ABL Dx est propriétaire.

La reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu lorsque la livraison est intervenue s'il s'agit de biens ou lorsque la prestation est achevée s'il s'agit de prestations de services.

Les comptes de produits finis sont constitués des ventes de kits associés au logiciel DeepChek. La partie kit représentant l'essentiel du prix de vente, il a été considéré d'inscrire les deux parties en produits finis. Le logiciel effectuant des interprétations des données obtenues grâce à l'utilisation des kits, il ne peut être utilisé sans l'extraction des données provenant d'un kit. La comptabilisation est donc concomitante lors de la livraison du bien.

Les ventes inscrites en prestations de services sont constituées du chiffre d'affaires liés aux logiciels Nadis (droits d'accès) et des licences distributeurs. Le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la période contractuelle, s'étalant généralement sur une période comprise entre six mois et un an.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le poste "concessions, brevet et droits assimilés" sont constituées par des accords de licence et fabrication ainsi que des logiciels. Ces immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées.

Les immobilisations corporelles et ou incorporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur cout de production.

La société active ses frais de R&D dès lors que la société respecte les conditions fixées par l'article 212-3 du PCG. Ces frais sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours (ligne « Autres immobilisations incorporelles ») au fur et à mesure de la mise en œuvre des programmes puis reclassés sur la ligne « Recherche et développement » si la Direction estime que le projet est finalisé et permet de générer des avantages économiques futurs. Le cas échéant, ils sont comptabilisés en autres charges externes. Lorsqu'un programme est abandonné, il est sorti de l'actif en contrepartie d'une valeur nette comptable.

Les amortissements sont généralement calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et comptabilisés en dotations d'exploitation.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'amortissements pratiquées pour les immobilisations sont les suivants :

Frais de R&D	3 à 10 ans
Concessions et droits similaires (linéaire)	
Logiciels (linéaire)	3 ans
Concessions brevets licences (linéaire)	3 à 10 ans
Matériels industriels (linéaire)	3 à 15 ans
Install, gene, agenc, amenag. (linéaire)	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique (linéaire)	3 ans
Mobilier (linéaire)	5 à 10 ans

- Mode et durées d'amortissement

Les kits de génotypage sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle l'entreprise prévoit de retirer de leur utilisation un avantage économique futur.

Les durées d'utilité attendues pour les principaux kits de génotypage sont les suivantes :

- Kits DeepChek-HIV : 10 ans,
- Kits COVID : 3 ans.

Les durées ont été retenues en fonction des prescriptions fiscales spécifiques à l'amortissement des frais de R&D activés. Les frais de R&D liés aux produits HIV sont amortis sur 10 ans en raison d'une durée prévisible plus longue de l'utilisation des résultats de la recherche et des développements propres au HIV. Ces durées sont observables sur le marché des kits diagnostics HIV.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participation et figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La société comptabilise en VMP les actions auto-détenues. Au 31.12.2022, la société auto détient 752 actions. Par ailleurs, la société dispose d'une créance rattachée à sa participation sur sa filiale américaine de 257 190 €.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont inscrites initialement à leur valeur nominale.

Concernant les créances, une dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire reposant sur la probabilité de leur recouvrement déterminée en fonction de la typologie des créances, est inférieure à leur valeur comptable. Selon la nature des créances, le risque assorti aux créances douteuses est apprécié individuellement.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont constituées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

STOCKS

Les stocks sont constitués essentiellement par (i) des réactifs (matière première) et (ii) des kits de dépistage (produits finis).

Les consommations de stocks de matières premières sont généralement valorisées en utilisant la méthode du dernier coût d'achat connu.

Le coût d'entrée des stocks de produits finis comprend tous les coûts directs de matières (prenant en compte les effets de couverture), les coûts de main-d'œuvre ainsi que l'affectation des coûts indirects de production.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût historique et de leur valeur nette de réalisation.

- Stocks de réactifs

Les dépréciations constatées pour les produits réactifs dépendent principalement des dates de péremption de ces réactifs.

- Stocks de kits de dépistage

Les dépréciations constatées sur les kits de dépistage sont déterminées en fonction de l'obsolescences de ces kits (obsolescence variable en fonction des différents types de variants et des dates de péremption).

OPERATIONS LIBELLEES EN MONNAIES ETRANGERES

Les charges et produits en devises sont convertis en euros à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes : les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

En cas d'écart de conversion actif, la société constate une provision pour perte de change.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissement reçues par la société sont comptabilisées soit au passif en « Subvention » ou en « Quasi-fonds propres » en fonction des clauses particulière étudiées contrat par contrat et virées au compte de résultat en fonction du rythme de consommation des avantages économiques des biens correspondants.

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE ET INNOVATION

Les dépenses de recherche et développement éligibles au Crédit d'impôt Recherche et Innovation se sont élevées à 2.486 K€ en 2022 et ont donné lieu à un crédit d'impôt de 746 K€.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits majeurs de l'exercice

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes des délibérations en date du 23 mars 2022, l'assemblée générale a décidé de modification de la dénomination de la société (anciennement Etablissements Fauvet Girel) et d'adopter la dénomination « ABL DIAGNOSTICS ».

INSTAURATION D'UN DROIT DE VOTE DOUBLE

Le Conseil d'administration, souhaitant fidéliser l'actionnariat sur le long terme, a décidé de soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires, un projet de résolution tendant à décider, conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-46 du Code de commerce, qu'un droit de vote double sera attribué à toutes les actions de la Société entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire.

L'Assemblée générale du 23 mars 2022, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, a validé cette proposition et attribué un droit de vote double tel que décrit dans le rapport.

DIVISION DE LA VALEUR NOMINALE DES ACTIONS

Par décision en date du 12 mai 2022, le Conseil d'administration, statuant conformément à la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée générale des actionnaires en date du 23 mars 2022, a décidé de diviser par 8 la valeur nominale des actions de la Société, par voie d'échange de chacune des actions de 8 euros de nominal contre 8 actions de 1 euro

Cette opération visait à renforcer la liquidité des titres et aligner la valeur nominale sur la valeur réelle des titres.

A la date de livraison des actions nouvelles (soit le 18 mai 2022), le nombre total d'actions de la société ABL DIAGNOSTICS a ainsi été portée à 2 006 480 actions d'1 euro chacune.

FUSION PAR VOIE D'ABSORBATION D'ABL FRANCE PAR ABL DIAGNOSTICS

Par acte sous seing privé en date du 14 juin 2022, la société Advanced Biological Laboratories Fedialis (ABL France) société spécialisée dans le diagnostic médical des maladies infectieuses, dont le capital social était intégralement détenu par la société ABL SA (société absorbée) et la société ABL DIAGNOSTICS (société absorbante), ont établi un projet de traité de fusion contenant toutes les indications prévues aux articles L. 236-1 et suivants et R. 236-1 et suivants du Code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'article 236-6 du règlement général de l'Autorité des marchés financier, ABL SA, actionnaire majoritaire a informé l'AMF du projet de fusion et de réorientation de l'activité de la société ABL Diagnostics et sollicité un non-lieu à l'obligation de déposer une offre publique de retrait sur le fondement dudit article, lequel a été accordé par décision de l'AMF en date du 19 juillet 2022 (222C1869).

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2017/1129, la société absorbante a établi un prospectus contenant les informations précisées en annexes 1 et 20 au Règlement Délégué 2019/980, lequel a obtenu le visa de l'AMF le 12 juillet 2022 sous le numéro de visa 22-296.

Aux termes des délibérations en date du 3 août 2022, l'Assemblée générale extraordinaire de la société ABL Diagnostics a notamment décidé :

- de (i) réduire d'un montant nominal de 1.805.832 euros par réduction de la valeur nominale des actions de 1 euros à 0,10 euros afin de permettre la réalisation des apports au titre de la fusion à la valeur nette comptable et (ii) d'affecter le montant de la réduction de capital au poste « Prime d'émission ».

- d'approuver le projet de fusion, les apports réalisés au titre de la fusion et leur évaluation (4.079.679 euros),

- de fixer la date d'effet comptable et fiscal de la fusion au 1er janvier 2022 ;

- d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 1 410 817,60 euros, par la création de 14 108 760 actions nouvelles de 0,10 euro de nominal chacune, attribuées en totalité à la société ABL SA, associé unique de la société absorbée, sur la base du rapport d'échange de 67 actions de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée ; le capital social de la société ABL DIAGNOSTICS a ainsi été porté de 200 648 euros à 1 611 465,60 euros, divisé en 16 114 656 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune (compte tenu de la réduction de capital) ;

- d'approuver le montant de la prime de fusion (2.668.861,40 euros) ;

- d'autoriser le conseil d'administration à imputer sur la prime de fusion, la subvention d'investissement d'un montant de 958.889 euros figurant dans les comptes de la société absorbée et l'ensemble des droits et honoraires occasionnés par la fusion.

- de modifier l'objet social afin de permettre à la Société d'exercer, à la date de réalisation définitive de la fusion, l'activité transmisse par la société absorbée.

S'agissant d'une opération de fusion de deux sociétés sous contrôle commun, les apports consentis par la société absorbée au titre de la fusion ont été transcrits dans les comptes de la société ABL Diagnostics à leur valeur nette comptable au 1er janvier 2022.

Toutes les conditions suspensives étant réalisées, le Conseil d'administration de la société ABL DIAGNOSTICS a constaté, par une décision en date du 31 août 2022, la réalisation définitive de la fusion et de ses conséquences, et notamment la réalisation de l'augmentation de capital de la société ABL DIAGNOSTICS et la dissolution sans liquidation de la société ABL France.

L'objectif de la fusion était de constituer un véhicule coté agissant comme acteur de premier plan dans le domaine du diagnostic par génotypage de maladies infectieuses. Au résultat de la Fusion, la société absorbante a changé d'activité afin d'exercer une activité de développement et de commercialisation comme fabricant propriétaire de savoir-faire et de protocoles techniques des kits de diagnostic par génotypage et ciblant des maladies infectieuses chroniques.

Depuis, ABL Diagnostics a pu développer des opportunités d'investissement et de croissance externe pour favoriser la dynamique de son cœur d'activités et élargir ses sources de financement et considérer les modalités permettant un élargissement du flottant.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE

A la suite de la réalisation de la fusion, le Conseil d'administration, réuni le 1er décembre 2022, a décidé de transférer le siège social de la Société dans la région Grand Est, à Metz (72C, route de Thionville – 57140 Woippy) où ABL France avec son principal établissement, avec effet à compter du 1er décembre 2022.

INFORMATIONS AU TITRE DE L'IMPACT DE LA GUERRE EN UKRAINE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions qui visent cette dernière pourraient avoir des impacts financiers importants pour les entreprises ayant une exposition dans ces pays.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que le conflit en Ukraine n'a pas eu d'impact significatif sur son activité pouvant remettre en cause sa continuité d'exploitation.

Informations comparatives liées à la fusion

Antérieurement à la date de la fusion, la société était sans activité opérationnelle (depuis 2018). Les comptes de la société ABL Diagnostics (Ex. Etablissement Fauvet Girel) au cours de l'exercice 2021 étaient composés au :

- Compte de résultat : frais de structure (frais de cotation et de fonctionnement) ainsi que du résultat de la cession du dernier bien immobilier ;

- Bilan : capitaux propres et trésorerie active.

Il en résulte que l'actif net apporté par ABL FRANCE (société absorbée) impacte significativement tous les postes du bilan et du compte de résultat d'ABL Diagnostics, de telle sorte que les états financiers de la société post-fusion sont quasiment intégralement représentés par l'actif net apporté.

Conformément au traité de fusion conclu en date du 14.06.2022 et approuvé par l'AGE du 03.08.2022, la société a opté pour imputer les frais de fusion sur la prime de fusion.

Informations post-clôture

Dans la continuité de l'accord de co-exclusivité avec Roche Diagnostics en Espagne annoncé fin 2022, Roche Diagnostics (Pty) Ltd et ABL DIAGNOSTICS ont annoncé, fin mars 2023, la signature d'un accord de distribution exclusive des produits d'ABL DIAGNOSTICS en Afrique du Sud par la filiale sud-africaine de Roche Diagnostics.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Apport fusion *	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement		3 584 895	516 973
Autres immobilisations incorporelles	1500	1 040 079	592 971
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels		419 394	433 446
Autres installations, agencements, aménagements		265 501	21 691
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier		52 784	9 302
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**1 500**	**5 362 653**	**1 574 383**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations		1	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		30 260	262 190
TOTAL		**30261**	**262 190**
TOTAL GENERAL	**1500**	**5 392 914**	**1 836 573**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement		376 608	3 725 260	
Autres immobilisations incorporelles	801 204		833 345	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		170 545	682 296	
Autres installations, agencements, aménagements			287 192	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			62 086	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	**801 204**	**547 152**	**5 590 178**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			292 450	
TOTAL			**292 451**	
TOTAL GENERAL	**801 204**	**547 152**	**5 882 629**	

* Pour améliorer la lecture du tableau, la colonne augmentation par réévaluation (à néant au 31.12.2022) a été remplacée par les immobilisations apportées lors de la fusion

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice				
	Début exercice	Apport fusion	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche		1 628 094	359 318		1 987 413
Autres immobilisations incorporelles	1 500	273 075	90 496	97 084	267 987
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels		84 995	99 889	4 591	180 293
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier		24 423	11 044	11 125	24 341
Emballages récupérables et divers					
TOTAL		**109 418**	**110 932**	**15 716**	**204 634**
TOTAL GENERAL	**1500**	**2 010 587**	**560 747**	**112 800**	**2 460 034**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	359 318				
Autres immobilisations incorporelles	90 496				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	99 889				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 044				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**110 932**				
TOTAL GENERAL	**560 747**				

Etat des stocks

Rubriques	Valeur brute				Dépréciation			
	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation de stocks		A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation de la provision	
			Augmentation	Diminution			Augmentation	Diminution
Marchandises								
Marchandises revendues en l'état								
Approvisionnements	746 639		430 130		332 734		165 967	
Matières premières	746 639		430 130		332 734		165 967	
Autres approvisionnements								
TOTAL I	746 639		430 130		332 734		165 967	
Production	795 810		29 787		544 434		473 424	
Produits intermédiaires								
Produits finis	795 810		29 787		544 434		473 424	
Produits résiduels								
Autres								
TOTAL II	795 810		29 787		544 434		473 424	
Production en cours								
Produits								
Travaux								
Etudes								
Prestations de services								
Autres								
TOTAL III								
Production stockée : II + III	1 542 449		459 917		877 168		639 391	

Conformément au traité de fusion conclu en date du 14.06.2022 et approuvé par l'AGE du 03.08.2022, la société ABL France a apporté les actifs nets suivants :

- Stocks bruts de matières premières pour 316 509 €, soit la différence observée entre le stock final (746 639 €) et la variation portée au compte de résultat (variation de stocks de MP) pour un montant de 430 130 € ainsi qu'une provision de 166 767 € (écart observé entre l'augmentation de l'exercice et le montant de la provision au début de l'exercice) ;

- Stocks bruts de produits finis pour 766 023 €, soit la différence observée entre le stock final (795 810 €) et la variation portée au compte de résultat (variation de stocks de PF) pour un montant de 29 787 € ainsi qu'une provision de 71 010 € (écart observé entre l'augmentation de l'exercice et le montant de la provision au début de l'exercice).

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Apport / fusion	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
TOTAL Provisions réglementées					
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions					
TOTAL Provisions					
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		 237 777 192 845	 639 391 383 843		 877 168 576 688
TOTAL Dépréciations		**430 622**	**1 023 234**		**1 445 856**
TOTAL GENERAL		**430 622**	**1 023 234**		**1 445 856**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			 1 023 234		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	257 190		257 190
Autres immobilisations financières	35 260		35 260
Clients douteux ou litigieux	704 635	704 635	
Autres créances clients	3 819 132	3 819 132	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	15 730	15 730	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	575 010	575 010	
- T.V.A	990 250	990 250	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	400 000	400 000	
Groupe et associés	3 948 263	1 338 832	2 609 431
Débiteurs divers	431 084	431 084	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**11 176 555**	**8 274 674**	**2 901 881**
Montant des prêts accordés dans l'exercice	1 372 056		
Remboursements des prêts dans l'exercice	1 773 513		
Prêts et avances consentis aux associés	2 246 276		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	693 387	209 267	484 119	
Emprunts et dettes financières divers	1 962 536	780 000	1 182 536	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 402 525	4 402 525		
Personnel et comptes rattachés	66 695	66 695		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 277	193 277		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	919 046	919 046		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	49 920	49 920		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	366 845	366 845		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**8 654 230**	**6 987 575**	**1 666 655**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	59 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	423 236			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Frais de recherche appliquée et de développement

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
Trousse HIV	2 707 391 €	1 792 042 €	10 ans
Robot	236 420 €	31 326 €	10 ans
ARN 16S -191A24	206 659 €	8 228 €	3 ans
KIT HIV	182 161 €	95 635 €	10 ans
DC8 WHole Genome	119 486 €	111 €	3 ans
IBKV 189A4	82 916 €	4 914 €	3 ans
Projet D GR QS12k	58 824 €	23 530 €	10 ans
TB TGEN 128A24	45 060 €	9 638 €	3 ans
HIV WG 170A24	34 678 €	7 000 €	3 ans
WG bactérien 131B24	19 111 €	761 €	3 ans
Whole Genome 159	17 748 €	9 761 €	3 ans
Multiplex SDC	9 063 €	2 358 €	3 ans
Saliva 194	5 741 €	2 111 €	3 ans
TOTAL	**3 725 260 €**	**1 987 413 €**	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	234 030
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 270 899 €)	272 709
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**506 739**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 176 641
Dettes fiscales et sociales	86 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 277 123 €)	299 689
TOTAL	**2 563 264**

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	5 970 406
Prestations de services	2 778 110
TOTAL	**8 748 516**

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 685 333
Etranger	6 063 183
TOTAL	**8 748 516**

Détail du résultat exceptionnel

	Montant	Compte
Produits exceptionnels		
Q-P de subv. d'investissements virée au compte de résultat	720 363	777000
Cessions d'éléments d'actif	344 544	775000
Charges exceptionnelles		
Divers	2 571	671000
VNC des éléments d'actif cédés	649 308	675000
TOTAL	**413 028**	

La société a reçu une subvention de 800 K€ pour permettre d'augmenter les capacités de production pour la fabrication de trousses de diagnostic moléculaire pour SARS-CoV-2 notamment du kit de détection par PCR à temps réel UltraGene Combo2Screen.

Au cours de l'exercice, 663 K€ ont été passé en subvention d'exploitation et 137 K€ en subvention d'investissement.

Certains couts avaient déjà été engendrés sur l'exercice 2021 mais en l'absence de certitudes sur l'obtention desdites subventions lors de l'exercice précédent, aucune répartition de la subvention n'avait été faite.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	250 810	8,00 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	1 755 670 14 108 176	1,00 € 0,10 €
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice / réduction du nominal		7,90 €*
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	16 114 656	0,10 €

** Cf. explications page suivante.*

Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2021	Augmentation liée à la fusion	Autres variations	Affect. du résultat 31/12/2021	Résultat 31/12/2022	31/12/2022
Capital social	2 006 480	1 410 818[3]	(1 805 832)[2]			1 611 466
Primes d'émission, de fusion…	208 086	2 668 861[3]	517 101[2 et 3]			3 394 048
Ecarts de réévaluation	17 480					17 480
Réserve légale	200 648					200 648
Réserves statutaires ou contract.	17 836					17 836
Réserves réglementées	-					-
Autres réserves	-					-
Report à nouveau	(89 296)			257 868		168 572
Résultat	257 868			(257 868)	1 105 677	1 105 677
TOTAL hors subv. et prov. régl.	**2 619 103**	**4 079 679**	**(1 288 731)**		1 105 677	**6 515 727**
Distribution de dividendes (+)						-
Subventions d'investissement		1 100 000	(861 474)			238 526
Provisions réglementées						-
TOTAL capitaux propres	**2 619 103**	**7 179 679**	**(4 150 206)**		**1 105 677**	**6 754 253**
Nombre d'actions	250 810	15 863 846[1 et 3]				16 114 656
Valeur nominale	8,00 €		(7,90) €[1 et 2]			0,10 €

[1] : L'assemblée générale des actionnaires du 23 mars 2022 a décidé de réduire le nominal à 1 euro (division du nominal par 8) et d'attribuer corrélativement de 8 nouvelles actions de 1 euro, soit 1 755 670 nouvelles actions, aux actionnaires sans qu'il résulte de cet échange aucune novation dans les relations existantes entre la Société d'une part et ses actionnaires d'autre part.

[2] : L'assemblée générale des actionnaires du 3 août 2022 a décidé de procéder à une réduction du capital social non motivée par des pertes par réduction du nominal des actions de 1 euro à 0,10 euro ramenant ainsi le capital social de 2 006 480 euros à 200 648 euros. Le montant de la réduction de capital, soit la somme totale de 1 805 832 euros, a été affectée au poste « Primes d'émission ».

[3] : L'assemblée générale des actionnaires du 3 août 2022 a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal de 1 410 817,60 euros, par la création de 14 108 760 actions nouvelles de 0,10 euro de nominal chacune afin de rémunérer les apports dans le cadre de la fusion. La différence entre la valeur nette comptable apportée (4 079 679 €) et l'augmentation de capital (1 410 817,60 €) a été portée au crédit du compte de prime de fusion.

[2 et 3] : À noter une diminution des comptes de primes de fusion 1 288 731 €, décomposée comme suit :

- Reconstitution des subventions d'investissement pour 958 889 € ;
- Imputation des frais de fusion sur la prime de fusion pour 329 842 €, conformément au traité de fusion.

Et une augmentation du compte de prime d'émission de 1 805 832 €, en contrepartie de la réduction de capital susvisée, soit un solde variation nette de (1 482 899) euros.

Engagements financiers

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

Au 31.12.2022, la société est exposée aux engagements financiers hors bilan suivants :

- Contrats de crédit-bail suivants :

	Date début	durée	montant EUR	loyer mensuel
Véhicule 1	01/07/2022	48 mois	64 950	894
Véhicule 2	02/08/2019	48 mois	N/A	604
TOTAL			**64 950**	**1 498**

- Contrats de prêts suivants ;

	Date début	Date de fin	montant (EUR)	capital restant dû (EUR)	garanties
Prêt moyen terme	21/08/2020	21/08/2025	250 000	134 732	Caution et garantie apportée BPI France délégation d'autres créances
Prêt moyen terme	28/09/2021	28/10/2026	400 000	308 270	Caution et garantie apportée BPI France délégation d'autres créances
TOTAL			**650 000**	**443 002**	

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS

Au 31.12.2022, la société a reçu les engagements financiers suivants :

	Date début	Date de fin	montant (EUR)	capital restant dû (EUR)	garanties
PGE	29/04/2020	29/04/2026	90 000	75 145	Prêt garanti par l'état
PGE	29/04/2020	29/04/2026	150 000	125 241	Prêt garanti par l'état
TOTAL			**240 000**	**200 386**	

Par ailleurs, la société à un reçu une lettre d'engagement de soutien financier de la part d'ABL Sa concernant la créance inscrite en compte courant de 1 701 986,57 € que cette première détient sur la société ABL Spain, elle-même détenue à 100% par ABL Sa. Cette créance, initialement comptabilisée en créance d'exploitation, a été reclassée en compte courant dans le cadre de la mise en place d'un échéancier de paiement sur 5 ans.

ENGAGEMENTS DE DEPART A LA RETRAITE

La société ne comptabilise pas dans ses états financiers les engagements de départs à la retraite. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées, cette méthode est conforme à la recommandation 2033R-01 du CNC (Conseil National de la Comptabilité). Cette méthode consiste à :

(i) Evaluer les flux probables en se basant sur les hypothèses des rémunérations, des droits exigibles au moment du départ à la retraite et des probabilités de présence dans l'entreprise,
(ii) Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la VAP (Valeur Actuelle Probable des flux futurs),
(iii) Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle. Cette méthode est effectuée salarié par salarié. Les hypothèses de calcul sont :

- Effectif concerné : totalité de l'effectif permanent (soit 17 personnes au 31.12.2022)
- Age de départ à la retraite : 65 ans, à l'initiative du salarié à l'initiative du salarié
- Augmentation moyenne de salaire : 2,5% par an
- Tx. de rotation du personnel : moyenne du turn over *(Embauche N + Nb. Sorties N / 2) / Effectif début d'année N)* sur les 3 derniers exercices
- Taux d'actualisation : 3,75 % l'an
- Taux de charges sociales patronales : 44 %
- Convention Co. : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseils (IDCC 1486)

Au 32.12.2022, le montant de la PIDR est estimé à moins de 1 K€. Il est à noter que les statistiques sur le taux de turn over bénéficient de peu de recul et peuvent être amenées à varier dans un contexte de croissance de l'activité.

Relations avec la filiale et les entités liées

Sociétés	Créances d'ABL Dx		Dettes d'ABL Dx		Comptes de résultat d'ABL Dx	
	Prêts et créances inscrites en comptes courants	Créances d'exploitation	Dettes inscrites en compte courant	Dettes d'exploitation	Charges	Produits
ABL SA (Luxembourg)	2 246 276	831 633		618 578	3 988 763	885 923
ABL Spain	1 701 987			184 090	184 090	1 710 789
ABL USA	257 190	24 668				74 972
CDL		468 846		260 305	244 024	314 020
TOTAL	4 205 452	1 325 146		1 062 973	4 416 877	2 985 703

Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe ABL a débuté un processus de réorganisation des conventions intra-groupe.

C'est dans ce cadre qu'ABL SA a modifié à compter du 1er janvier 2022 (convention signée le 1er juin 2022 avec effet au 1er janvier 2022) les conventions (i) de distribution exclusive de produits commercialisés par ABL SA et (ii) d'exploitation de licence du logiciel d'analyses des résultats de tests par génotypage de maladies infectieuses.

ABL DIAGNOSTICS (pour les kits développés par ABL DIAGNOSTICS) et ABL SA (pour les kits développés par ABL SA pour le Covid-19 au regard de ses obligations vis-à-vis des autorités sanitaires Luxembourgeoises), accorde(nt) aux autres entités du groupe le droit de commercialiser les kits de génotypage développés et fabriqués par ABL DIAGNOSTICS ou par ABL SA (selon le cas). Les kits développés par ABL DIAGNOSTICS ou, selon le cas, par ABL SA (pour les kits Covid-19 développés au Luxembourg) ont vocation à être commercialisés par ABL Spain (en Espagne), ABL PTY (en Afrique du Sud), ABL USA (aux Etats-Unis) sur la base de cet accord. Il est précisé que dans tous les autres territoires (i.e. autres que l'Espagne, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et le Luxembourg), les kits développés par ABL DIAGNOSTICS sont commercialisés directement par ABL DIAGNOSTICS.

Par ailleurs, ABL SA accorde à ABL DIAGNOSTICS le droit d'exploiter et de commercialiser les logiciels de diagnostics développés et détenus par ABL SA (dans le cadre de l'activité d'édition de logiciels de cette dernière) et d'accorder aux clients d'ABL DIAGNOSTICS un droit d'utilisation desdits logiciels combinés avec les kits de diagnostics commercialisés par ABL DIAGNOSTICS.

Ensuite, ABL SA fournit à ABL DIAGNOSTICS des prestations de management et de support de gestion. Ces prestations couvrent notamment : (i) le support administratif, juridique et fiscal, (ii) le conseil en management et en développement commercial, (iii) les services de comptabilité et de reporting financier, (iv) les services marketing et communication, (v) les services ressources humaines et (vi) les services informatiques et après-vente. ABL SA peut également intervenir en support sur des missions spécifiques et ponctuelles, et sur demande d'ABL DIAGNOSTICS, notamment dans le cadre de projets de R&D.

Enfin, ABL DIAGNOSTICS et ABL SA ont conclu les modalités du prêt de 3 849 155 €, échéance au 31.12.2028, et du remboursement du montant restant dû. Ce prêt a été consenti par ABL DIAGNOSTICS à ABL SA dans le but de financer des travaux d'aménagement d'un laboratoire et d'un nouveau pôle informatique au Luxembourg.

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	57 000
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	15 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	9 000
TOTAL	**24 000**

Effectif moyen

L'effectif moyen pour l'exercice 2022 est de 20 employés.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Advanced Dx Biological Laboratories US Inc	3 570 € 4 043 $	84 231 € 89 916 $	100%	1,00 €	1,00 €	250 190 €		54 895 € 58 600 $	28 141 € 30 041 $	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

ABL Diagnostics

Société Anonyme au capital de 1.611.465,60 euros
Siège social : 72 C, route de Thionville - 57140 WOIPPY
552 064 933 RCS Metz

(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTROARDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2023

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 14 septembre, à 14h30,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire (l'« **Assemblée** ») dans les bureaux de la société d'avocats De Gaulle Fleurance & Associés, sis 9, rue Boissy d'Anglas 75008 Paris sur convocation du conseil d'administration, faite par lettre en date du 28 août 2023 pour les porteurs d'actions nominatives, et par insertions (i) de l'avis préalable de réunion valant avant de convocation dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°95 en date du 9 août 2023, et (ii) de l'avis de convocation dans le journal d'annonces légales « Le Républicain Lorrain » en date du 29 août 2023.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée au moment de son entrée en séance.

.../...

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que trois actionnaires, présents ou représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent ensemble 16.059.232 actions, auxquelles sont attachés 16.059.232 droits de vote, représentant 99,65% des actions ayant droit de vote.

.../...

Proposition d'affectation du résultat

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaitre un bénéfice net comptable de 1.105.677 euros, l'assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du conseil d'administration, approuve la proposition du conseil d'administration et décide de l'affecter en totalité au poste Report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts (CGI), l'assemblée générale constate que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents, et le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI, ont été les suivants :

	2021	2020	2019
Dividende par action	-	18,50 €	-
Dividendes éligibles à l'abbattement prévu à l'article 158,3-2° du CGI	-	18,50 €	-
Dividendes non éligibles à l'abbattement prévu à l'article 158,3-2° du CGI	-	-	-
Dividende total	-	4 639 985,00 €	-

Vote de l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 17 septembre 2023

VOIX POUR : 16.059.232
VOIX CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix exprimées par les actionnaires présents ou représentés.

.../...

Extrait certifié conforme

ABL Diagnostics S.A.
72c, Route de Thionville
57140 Woippy - France
TVA FR 30552064933
RCS METZ B 552064933

Monsieur Ronan Boulmé

Directeur Général

A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

A B L D i a g n o s t i c s

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.611.465,60 €uros

Siège social : 72 C, route de Thionville - 57140 WOIPPY

552 064 933 R.C.S. METZ

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2022)

A B L D i a g n o s t i c s

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.611.465,60 €uros

Siège social : 72 C, route de Thionville - 57140 WOIPPY

552 064 933 R.C.S. METZ

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2022)

A l'assemblée générale de la société ABL DIAGNOSTICS.

Opinion.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABL Diagnostics relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion.

Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance :

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Observation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « engagements financiers reçus» de l'annexe des comptes annuels concernant la créance détenue sur la société Advanced Biological Laboratories Therapyedge Spain.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit.

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Frais de recherche et développement

Note annexe : Immobilisations incorporelles et corporelles.

Point clé de l'audit :

La société a encouru des coûts de recherche et développement dans le domaines d'application en microbiologie et virologie.

Les coûts de développement sont capitalisés en immobilisations incorporelles si les critères de faisabilité technique, commerciale et financière sont rencontrés. Ils sont amortis sur la durée d'utilité.

La Direction s'assure lors de chaque clôture que la valeur nette comptable des frais de développement immobilisés pour chaque projet n'est pas supérieure à sa valeur recouvrable. Ainsi les frais de développement activés font, par projet, l'objet d'une analyse critique sur la sensibilité du chiffre d'affaires.

Nous avons considéré la comptabilisation et l'évaluation des frais développement immobilisés comme un point clé de l'audit compte tenu du niveau de jugement de la direction requis pour l'appréciation des critères d'activation des frais de développement.

Notre approche d'audit :

- apprécier le caractère activable des frais de développement immobilisés sur l'exercice 2022 au regard des normes comptables en vigueur ;
- tester un échantillon des coûts encourus durant cette période afin de vérifier la nature et le montant de la dépense ;
- prendre connaissance et apprécier l'analyse faite par la direction pour s'assurer que les ventes permettent de conforter l'absence de dépréciation complémentaire sur les projets déjà immobilisés.

Subvention

Note annexe : Détail du résultat exceptionnel.

Point clé de l'audit :

La société a reçu une subvention de 800 K€ pour permettre d'augmenter les capacités de production pour la fabrication de trousses de diagnostic moléculaire pour SARS-CoV-2 notamment du kit de détection par PCR à temps réel UltraGene Combo2Screen.

Nous avons considéré que la traduction comptable de la subvention est un point clé de l'audit compte tenu de son impact particulièrement significatif sur le résultat de la période.

Notre approche d'audit :

- nous avons examiné les critères d'attribution de la subvention ;
- nous avons vérifié le correct traitement comptable de la subvention entre la partie investissement et exploitation ;
- nous avons vérifié la cohérence des modalités d'amortissement de la subvention d'investissement avec celles des immobilisations financées.

Vérifications spécifiques.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires :

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise :

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L. 22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires.

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel :

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général .

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation du commissaire aux comptes :

Nous avons été nommés commissaire aux comptes de la société ABL Diagnostics par votre assemblée générale du 23 mars 2022.

Au 31 décembre 2022, le cabinet était dans la 13ème année de sa mission sans interruption.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Objectif et démarche d'audit :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit :

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Paris, le 31 juillet 2023.

Pour Adn Paris,

Société de Commissaires aux Comptes :



Philippe SIXDENIER,

Mandataire social.



Improving Disease Management

ABL DIAGNOSTICS



Sommaire

Bilan 2

ACTIF 2

Actif immobilisé 2

Actif circulant 2

PASSIF 3

Capitaux Propres 3

Provisions pour risques et charges 3

Emprunts et dettes 3

Compte de résultat 4

Annexes 6

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (0)				
Actif immobilisé				
Frais d'établissement				
Recherche et développement	3 725 260	1 987 413	1 737 847	
Concessions, brevets, droits similaires	458 411	267 987	190 424	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	374 934		374 934	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	682 296	141 877	540 419	
Autres immobilisations corporelles	349 278	62 757	286 520	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1		1	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	257 190		257 190	
Autres immobilisations financières	35 260		35 260	
TOTAL (I)	**5 882 629**	**2 460 034**	**3 422 595**	
Actif circulant				
Matières premières, approvisionnements	746 639	332 734	413 905	
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	795 810	544 434	251 376	
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 000		12 000	
Clients et comptes rattachés	4 511 768	576 688	3 935 080	
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	160 140		160 140	
. Personnel				
. Organismes sociaux	15 730		15 730	
. Etat, impôts sur les bénéfices	575 010		575 010	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	990 250		990 250	10 827
. Autres	4 619 207		4 619 207	
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	94		94	94
Disponibilités	1 013 097		1 013 097	2 702 442
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	**13 439 744**	**1 453 856**	**11 985 888**	**2 713 363**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)				
TOTAL ACTIF (0 à V)	**19 322 373**	**3 913 890**	**15 408 483**	**2 713 363**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux Propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 1 611 466)	1 611 466	2 006 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 394 048	208 086
Ecarts de réévaluation	17 480	17 480
Réserve légale	200 648	200 648
Réserves statutaires ou contractuelles	17 836	17 836
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	168 572	-89 296
Résultat de l'exercice	1 105 677	257 868
Subventions d'investissement	238 526	
Provisions réglementées		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
TOTAL (I)	**6 754 253**	**2 619 102**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	693 387	
. Découverts, concours bancaires		312
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	1 962 536	
. Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	14 652	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 387 872	55 863
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	66 695	
. Organismes sociaux	193 277	
. Etat, impôts sur les bénéfices		38 086
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	919 046	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	49 920	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	366 845	
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	**8 654 230**	**94 261**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	**15 408 483**	**2 713 363**

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens	1 883 440	4 086 966	5 970 406		N/S
Production vendue services	801 893	1 976 217	2 778 110		N/S
Chiffres d'affaires Nets	**2 685 333**	**6 063 183**	**8 748 516**		**N/S**
Production stockée			29 787		N/S
Production immobilisée			582 971		N/S
Subventions d'exploitation			13 444		N/S
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			13 028		N/S
Autres produits			5 885	18	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			**9 393 630**	**18**	**N/S**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 469 584		N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-430 130		N/S
Autres achats et charges externes			5 227 267	101 636	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			42 025	1 005	N/S
Salaires et traitements			942 172		N/S
Charges sociales			389 209		N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			560 747		N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant			1 023 234		N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			110 242	1	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			**9 334 349**	**102 642**	**N/S**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**59 281**	**-102 625**	**157,79**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			31 050	11	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change			555		N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			**31 605**	**11**	**N/S**
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			12 820		N/S
Différences négatives de change			569		N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			**13 389**		**N/S**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**18 216**	**11**	**N/S**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)			**77 497**	**-102 613**	**175,55**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 064 907	400 094	166,16
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)	**1 064 907**	**400 094**	**166,16**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 571		N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	649 308	1 526	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)	**651 880**	**1 526**	**N/S**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**413 028**	**398 568**	**3,63**
Participation des salariés (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)	-615 152	38 086	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	**10 490 143**	**400 123**	**N/S**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**9 384 466**	**142 255**	**N/S**
RESULTAT NET	**1 105 677**	**257 868**	**328,79**
Dont Crédit-bail mobilier	24 578		N/S
Dont Crédit-bail immobilier			

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 15 408 482,98 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 105 677,29 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

La société est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris et est référencée sous le code LEI 9695002UO0UHM0VKRH38.

Sommaire

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Faits majeurs de l'exercice
- Informations comparatives liées à la fusion
- Information post-clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des stocks
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Frais de recherche appliquée et de développement
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Ventilation du chiffre d'affaires
- Détail du résultat exceptionnel
- Composition du capital social
- Tableau de variation des capitaux propres

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Relations avec la filiale et les entités liées
- Rémunération des administrateurs / dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

REFERENTIEL UTILISE

ABL diagnostics présente ses comptes selon les principes et méthodes comptables définis par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N 2014-03 du 05 juin 2014 à jours des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels et selon la recommandation de l'AMF.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

EXEMPTION DE CONSOLIDATION

ABL Diagnostics détient 100% du capital social et des droits de vote de la société AdvancedDx Biological Lab USA Inc, une société immatriculée dans l'état du Delaware (Etats-Unis), dont le siège est situé sis c/o Doug Sweazy, 5-7 Perry Way Unit 15, Newburyport, MA 01950.

Cette société apparaît à l'actif bilan de la société absorbée pour 1,00 € et a poursuivi le lancement de son activité au cours l'exercice clos au 31 décembre 2022.

C'est dans ce contexte que la contribution de l'activité aux USA présente un intérêt négligeable au sens de l'article L. 233-17-1 du code de commerce et n'est donc pas consolidée.

L'intégration d'ABL DX USA Inc. serait sans incidence sur l'ensemble consolidé, notamment sur l'endettement et sur les résultats consolidés.

La société estime donc bénéficier de l'exemption de consolidation prévu par le code du commerce.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement par (i) la vente de produits, à savoir des kits de génotypage, des SWABS et des instruments diagnostics et (ii) de services, à savoir la vente de l'utilisation du logiciel Nadis dont ABL Dx est propriétaire.

La reconnaissance du chiffre d'affaires a lieu lorsque la livraison est intervenue s'il s'agit de biens ou lorsque la prestation est achevée s'il s'agit de prestations de services.

Les comptes de produits finis sont constitués des ventes de kits associés au logiciel DeepChek. La partie kit représentant l'essentiel du prix de vente, il a été considéré d'inscrire les deux parties en produits finis. Le logiciel effectuant des interprétations des données obtenues grâce à l'utilisation des kits, il ne peut être utilisé sans l'extraction des données provenant d'un kit. La comptabilisation est donc concomitante lors de la livraison du bien.

Les ventes inscrites en prestations de services sont constituées du chiffre d'affaires liés aux logiciels Nadis (droits d'accès) et des licences distributeurs. Le chiffre d'affaires est comptabilisé linéairement sur la période contractuelle, s'étalant généralement sur une période comprise entre six mois et un an.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Le poste "concessions, brevet et droits assimilés" sont constituées par des accords de licence et fabrication ainsi que des logiciels. Ces immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de la durée d'utilité attendue dès que les immobilisations sont en situation d'être utilisées.

Les immobilisations corporelles et ou incorporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur cout de production.

La société active ses frais de R&D dès lors que la société respecte les conditions fixées par l'article 212-3 du PCG. Ces frais sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours (ligne « Autres immobilisations incorporelles ») au fur et à mesure de la mise en œuvre des programmes puis reclassés sur la ligne « Recherche et développement » si la Direction estime que le projet est finalisé et permet de générer des avantages économiques futurs. Le cas échéant, ils sont comptabilisés en autres charges externes. Lorsqu'un programme est abandonné, il est sorti de l'actif en contrepartie d'une valeur nette comptable.

Les amortissements sont généralement calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et comptabilisés en dotations d'exploitation.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'amortissements pratiquées pour les immobilisations sont les suivants :

Frais de R&D Concessions et droits similaires (linéaire)	3 à 10 ans
Logiciels (linéaire)	3 ans
Concessions brevets licences (linéaire)	3 à 10 ans
Matériels industriels (linéaire)	3 à 15 ans
Install, gene, agenc, amenag. (linéaire)	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique (linéaire)	3 ans
Mobilier (linéaire)	5 à 10 ans

- Mode et durées d'amortissement

Les kits de génotypage sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, définie comme la période sur laquelle l'entreprise prévoit de retirer de leur utilisation un avantage économique futur.

Les durées d'utilité attendues pour les principaux kits de génotypage sont les suivantes :

- Kits DeepChek-HIV : 10 ans,
- Kits COVID : 3 ans.

Les durées ont été retenues en fonction des prescriptions fiscales spécifiques à l'amortissement des frais de R&D activés. Les frais de R&D liés aux produits HIV sont amortis sur 10 ans en raison d'une durée prévisible plus longue de l'utilisation des résultats de la recherche et des développements propres au HIV. Ces durées sont observables sur le marché des kits diagnostics HIV.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les immobilisations financières correspondent aux titres de participation et figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La société comptabilise en VMP les actions auto-détenues. Au 31.12.2022, la société auto détient 752 actions. Par ailleurs, la société dispose d'une créance rattachée à sa participation sur sa filiale américaine de 257 190 €.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont inscrites initialement à leur valeur nominale.

Concernant les créances, une dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire reposant sur la probabilité de leur recouvrement déterminée en fonction de la typologie des créances, est inférieure à leur valeur comptable. Selon la nature des créances, le risque assorti aux créances douteuses est apprécié individuellement.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Des provisions sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont constituées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

STOCKS

Les stocks sont constitués essentiellement par (i) des réactifs (matière première) et (ii) des kits de dépistage (produits finis).

Les consommations de stocks de matières premières sont généralement valorisées en utilisant la méthode du dernier coût d'achat connu.

Le coût d'entrée des stocks de produits finis comprend tous les coûts directs de matières (prenant en compte les effets de couverture), les coûts de main-d'œuvre ainsi que l'affectation des coûts indirects de production.

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût historique et de leur valeur nette de réalisation.

- Stocks de réactifs

Les dépréciations constatées pour les produits réactifs dépendent principalement des dates de péremption de ces réactifs.

- Stocks de kits de dépistage

Les dépréciations constatées sur les kits de dépistage sont déterminées en fonction de l'obsolescences de ces kits (obsolescence variable en fonction des différents types de variants et des dates de péremption).

OPERATIONS LIBELLEES EN MONNAIES ETRANGERES

Les charges et produits en devises sont convertis en euros à la date de l'opération.

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. La différence de conversion est inscrite au bilan aux postes « écarts de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement suivant les modalités suivantes : les comptes de trésorerie en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont convertis au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

En cas d'écart de conversion actif, la société constate une provision pour perte de change.

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Les subventions d'investissement reçues par la société sont comptabilisées soit au passif en « Subvention » ou en « Quasi-fonds propres » en fonction des clauses particulière étudiées contrat par contrat et virées au compte de résultat en fonction du rythme de consommation des avantages économiques des biens correspondants.

CREDIT D'IMPOT RECHERCHE ET INNOVATION

Les dépenses de recherche et développement éligibles au Crédit d'impôt Recherche et Innovation se sont élevées à 2.486 K€ en 2022 et ont donné lieu à un crédit d'impôt de 746 K€.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Faits majeurs de l'exercice

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes des délibérations en date du 23 mars 2022, l'assemblée générale a décidé de modification de la dénomination de la société (anciennement Etablissements Fauvet Girel) et d'adopter la dénomination « ABL DIAGNOSTICS ».

INSTAURATION D'UN DROIT DE VOTE DOUBLE

Le Conseil d'administration, souhaitant fidéliser l'actionnariat sur le long terme, a décidé de soumettre à l'Assemblée générale des actionnaires, un projet de résolution tendant à décider, conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-46 du Code de commerce, qu'un droit de vote double sera attribué à toutes les actions de la Société entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire.

L'Assemblée générale du 23 mars 2022, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, a validé cette proposition et attribué un droit de vote double tel que décrit dans le rapport.

DIVISION DE LA VALEUR NOMINALE DES ACTIONS

Par décision en date du 12 mai 2022, le Conseil d'administration, statuant conformément à la délégation qui lui a été conférée par l'Assemblée générale des actionnaires en date du 23 mars 2022, a décidé de diviser par 8 la valeur nominale des actions de la Société, par voie d'échange de chacune des actions de 8 euros de nominal contre 8 actions de 1 euro

Cette opération visait à renforcer la liquidité des titres et aligner la valeur nominale sur la valeur réelle des titres.

A la date de livraison des actions nouvelles (soit le 18 mai 2022), le nombre total d'actions de la société ABL DIAGNOSTICS a ainsi été portée à 2 006 480 actions d'1 euro chacune.

FUSION PAR VOIE D'ABSORBATION D'ABL FRANCE PAR ABL DIAGNOSTICS

Par acte sous seing privé en date du 14 juin 2022, la société Advanced Biological Laboratories Fedialis (ABL France) société spécialisée dans le diagnostic médical des maladies infectieuses, dont le capital social était intégralement détenu par la société ABL SA (société absorbée) et la société ABL DIAGNOSTICS (société absorbante), ont établi un projet de traité de fusion contenant toutes les indications prévues aux articles L. 236-1 et suivants et R. 236-1 et suivants du Code de commerce.

Conformément aux dispositions de l'article 236-6 du règlement général de l'Autorité des marchés financier, ABL SA, actionnaire majoritaire a informé l'AMF du projet de fusion et de réorientation de l'activité de la société ABL Diagnostics et sollicité un non-lieu à l'obligation de déposer une offre publique de retrait sur le fondement dudit article, lequel a été accordé par décision de l'AMF en date du 19 juillet 2022 (222C1869).

Conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2017/1129, la société absorbante a établi un prospectus contenant les informations précisées en annexes 1 et 20 au Règlement Délégué 2019/980, lequel a obtenu le visa de l'AMF le 12 juillet 2022 sous le numéro de visa 22-296.

Aux termes des délibérations en date du 3 août 2022, l'Assemblée générale extraordinaire de la société ABL Diagnostics a notamment décidé :

- de (i) réduire d'un montant nominal de 1.805.832 euros par réduction de la valeur nominale des actions de 1 euros à 0,10 euros afin de permettre la réalisation des apports au titre de la fusion à la valeur nette comptable et (ii) d'affecter le montant de la réduction de capital au poste « Prime d'émission ».

- d'approuver le projet de fusion, les apports réalisés au titre de la fusion et leur évaluation (4.079.679 euros),

- de fixer la date d'effet comptable et fiscal de la fusion au 1er janvier 2022 ;

- d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 1 410 817,60 euros, par la création de 14 108 760 actions nouvelles de 0,10 euro de nominal chacune, attribuées en totalité à la société ABL SA, associé unique de la société absorbée, sur la base du rapport d'échange de 67 actions de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée ; le capital social de la société ABL DIAGNOSTICS a ainsi été porté de 200 648 euros à 1 611 465,60 euros, divisé en 16 114 656 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune (compte tenu de la réduction de capital) ;

- d'approuver le montant de la prime de fusion (2.668.861,40 euros) ;

- d'autoriser le conseil d'administration à imputer sur la prime de fusion, la subvention d'investissement d'un montant de 958.889 euros figurant dans les comptes de la société absorbée et l'ensemble des droits et honoraires occasionnés par la fusion.

- de modifier l'objet social afin de permettre à la Société d'exercer, à la date de réalisation définitive de la fusion, l'activité transmisse par la société absorbée.

S'agissant d'une opération de fusion de deux sociétés sous contrôle commun, les apports consentis par la société absorbée au titre de la fusion ont été transcrits dans les comptes de la société ABL Diagnostics à leur valeur nette comptable au 1er janvier 2022.

Toutes les conditions suspensives étant réalisées, le Conseil d'administration de la société ABL DIAGNOSTICS a constaté, par une décision en date du 31 août 2022, la réalisation définitive de la fusion et de ses conséquences, et notamment la réalisation de l'augmentation de capital de la société ABL DIAGNOSTICS et la dissolution sans liquidation de la société ABL France.

L'objectif de la fusion était de constituer un véhicule coté agissant comme acteur de premier plan dans le domaine du diagnostic par génotypage de maladies infectieuses. Au résultat de la Fusion, la société absorbante a changé d'activité afin d'exercer une activité de développement et de commercialisation comme fabricant propriétaire de savoir-faire et de protocoles techniques des kits de diagnostic par génotypage et ciblant des maladies infectieuses chroniques.

Depuis, ABL Diagnostics a pu développer des opportunités d'investissement et de croissance externe pour favoriser la dynamique de son cœur d'activités et élargir ses sources de financement et considérer les modalités permettant un élargissement du flottant.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE

A la suite de la réalisation de la fusion, le Conseil d'administration, réuni le 1er décembre 2022, a décidé de transférer le siège social de la Société dans la région Grand Est, à Metz (72C, route de Thionville – 57140 Woippy) où ABL France avec son principal établissement, avec effet à compter du 1er décembre 2022.

INFORMATIONS AU TITRE DE L'IMPACT DE LA GUERRE EN UKRAINE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions qui visent cette dernière pourraient avoir des impacts financiers importants pour les entreprises ayant une exposition dans ces pays.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, la société constate que le conflit en Ukraine n'a pas eu d'impact significatif sur son activité pouvant remettre en cause sa continuité d'exploitation.

Informations comparatives liées à la fusion

Antérieurement à la date de la fusion, la société était sans activité opérationnelle (depuis 2018). Les comptes de la société ABL Diagnostics (Ex. Etablissement Fauvet Girel) au cours de l'exercice 2021 étaient composés au :

- Compte de résultat : frais de structure (frais de cotation et de fonctionnement) ainsi que du résultat de la cession du dernier bien immobilier ;

- Bilan : capitaux propres et trésorerie active.

Il en résulte que l'actif net apporté par ABL FRANCE (société absorbée) impacte significativement tous les postes du bilan et du compte de résultat d'ABL Diagnostics, de telle sorte que les états financiers de la société post-fusion sont quasiment intégralement représentés par l'actif net apporté.

Conformément au traité de fusion conclu en date du 14.06.2022 et approuvé par l'AGE du 03.08.2022, la société a opté pour imputer les frais de fusion sur la prime de fusion.

Informations post-clôture

Dans la continuité de l'accord de co-exclusivité avec Roche Diagnostics en Espagne annoncé fin 2022, Roche Diagnostics (Pty) Ltd et ABL DIAGNOSTICS ont annoncé, fin mars 2023, la signature d'un accord de distribution exclusive des produits d'ABL DIAGNOSTICS en Afrique du Sud par la filiale sud-africaine de Roche Diagnostics.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Apport fusion *	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement		3 584 895	516 973
Autres immobilisations incorporelles	1500	1 040 079	592 971
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels		419 394	433 446
Autres installations, agencements, aménagements		265 501	21 691
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier		52 784	9 302
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	**1 500**	**5 362 653**	**1 574 383**
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations		1	
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		30 260	262 190
TOTAL		**30261**	**262 190**
TOTAL GENERAL	**1500**	**5 392 914**	**1 836 573**

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement		376 608	3 725 260	
Autres immobilisations incorporelles	801 204		833 345	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		170 545	682 296	
Autres installations, agencements, aménagements			287 192	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			62 086	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	**801 204**	**547 152**	**5 590 178**	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			1	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			292 450	
TOTAL			**292 451**	
TOTAL GENERAL	**801 204**	**547 152**	**5 882 629**	

* Pour améliorer la lecture du tableau, la colonne augmentation par réévaluation (à néant au 31.12.2022) a été remplacée par les immobilisations apportées lors de la fusion

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice				
	Début exercice	Apport fusion	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche		1 628 094	359 318		1 987 413
Autres immobilisations incorporelles	1 500	273 075	90 496	97 084	267 987
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels		84 995	99 889	4 591	180 293
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier		24 423	11 044	11 125	24 341
Emballages récupérables et divers					
TOTAL		**109 418**	**110 932**	**15 716**	**204 634**
TOTAL GENERAL	**1500**	**2 010 587**	**560 747**	**112 800**	**2 460 034**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche	359 318				
Autres immobilisations incorporelles	90 496				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	99 889				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 044				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**110 932**				
TOTAL GENERAL	**560 747**				

Etat des stocks

Rubriques	Valeur brute				Dépréciation			
	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation de stocks		A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation de la provision	
			Augmentation	Diminution			Augmentation	Diminution
Marchandises								
Marchandises revendues en l'état								
Approvisionnements	746 639		430 130		332 734		165 967	
Matières premières	746 639		430 130		332 734		165 967	
Autres approvisionnements								
TOTAL I	746 639		430 130		332 734		165 967	
Production	795 810		29 787		544 434		473 424	
Produits intermédiaires								
Produits finis	795 810		29 787		544 434		473 424	
Produits résiduels								
Autres								
TOTAL II	795 810		29 787		544 434		473 424	
Production en cours								
Produits								
Travaux								
Etudes								
Prestations de services								
Autres								
TOTAL III								
Production stockée : II + III	1 542 449		459 917		877 168		639 391	

Conformément au traité de fusion conclu en date du 14.06.2022 et approuvé par l'AGE du 03.08.2022, la société ABL France a apporté les actifs nets suivants :

- Stocks bruts de matières premières pour 316 509 €, soit la différence observée entre le stock final (746 639 €) et la variation portée au compte de résultat (variation de stocks de MP) pour un montant de 430 130 € ainsi qu'une provision de 166 767 € (écart observé entre l'augmentation de l'exercice et le montant de la provision au début de l'exercice) ;

- Stocks bruts de produits finis pour 766 023 €, soit la différence observée entre le stock final (795 810 €) et la variation portée au compte de résultat (variation de stocks de PF) pour un montant de 29 787 € ainsi qu'une provision de 71 010 € (écart observé entre l'augmentation de l'exercice et le montant de la provision au début de l'exercice).

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Apport / fusion	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées					
TOTAL Provisions réglementées					
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions					
TOTAL Provisions					
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		 237 777 192 845	 639 391 383 843		 877 168 576 688
TOTAL Dépréciations		**430 622**	**1 023 234**		**1 445 856**
TOTAL GENERAL		**430 622**	**1 023 234**		**1 445 856**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			 1 023 234		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	257 190		257 190
Autres immobilisations financières	35 260		35 260
Clients douteux ou litigieux	704 635	704 635	
Autres créances clients	3 819 132	3 819 132	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	15 730	15 730	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	575 010	575 010	
- T.V.A	990 250	990 250	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	400 000	400 000	
Groupe et associés	3 948 263	1 338 832	2 609 431
Débiteurs divers	431 084	431 084	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**11 176 555**	**8 274 674**	**2 901 881**
Montant des prêts accordés dans l'exercice	1 372 056		
Remboursements des prêts dans l'exercice	1 773 513		
Prêts et avances consentis aux associés	2 246 276		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	693 387	209 267	484 119	
Emprunts et dettes financières divers	1 962 536	780 000	1 182 536	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 402 525	4 402 525		
Personnel et comptes rattachés	66 695	66 695		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 277	193 277		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	919 046	919 046		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	49 920	49 920		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	366 845	366 845		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**8 654 230**	**6 987 575**	**1 666 655**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	59 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	423 236			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Frais de recherche appliquée et de développement

Désignation	Montant	Amortissement	Durée d'amortissement
Trousse HIV	2 707 391 €	1 792 042 €	10 ans
Robot	236 420 €	31 326 €	10 ans
ARN 16S -191A24	206 659 €	8 228 €	3 ans
KIT HIV	182 161 €	95 635 €	10 ans
DC8 WHole Genome	119 486 €	111 €	3 ans
IBKV 189A4	82 916 €	4 914 €	3 ans
Projet D GR QS12k	58 824 €	23 530 €	10 ans
TB TGEN 128A24	45 060 €	9 638 €	3 ans
HIV WG 170A24	34 678 €	7 000 €	3 ans
WG bactérien 131B24	19 111 €	761 €	3 ans
Whole Genome 159	17 748 €	9 761 €	3 ans
Multiplex SDC	9 063 €	2 358 €	3 ans
Saliva 194	5 741 €	2 111 €	3 ans
TOTAL	**3 725 260 €**	**1 987 413 €**	

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	234 030
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 270 899 €)	272 709
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**506 739**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 176 641
Dettes fiscales et sociales	86 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 277 123 €)	299 689
TOTAL	**2 563 264**

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	5 970 406
Prestations de services	2 778 110
TOTAL	**8 748 516**

Répartition par marché géographique	Montant
France	2 685 333
Etranger	6 063 183
TOTAL	**8 748 516**

Détail du résultat exceptionnel

	Montant	Compte
Produits exceptionnels		
Q-P de subv. d'investissements virée au compte de résultat	720 363	777000
Cessions d'éléments d'actif	344 544	775000
Charges exceptionnelles		
Divers	2 571	671000
VNC des éléments d'actif cédés	649 308	675000
TOTAL	**413 028**	

La société a reçu une subvention de 800 K€ pour permettre d'augmenter les capacités de production pour la fabrication de trousses de diagnostic moléculaire pour SARS-CoV-2 notamment du kit de détection par PCR à temps réel UltraGene Combo2Screen.

Au cours de l'exercice, 663 K€ ont été passé en subvention d'exploitation et 137 K€ en subvention d'investissement.

Certains couts avaient déjà été engendrés sur l'exercice 2021 mais en l'absence de certitudes sur l'obtention desdites subventions lors de l'exercice précédent, aucune répartition de la subvention n'avait été faite.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	250 810	8,00 €
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	1 755 670 14 108 176	1,00 € 0,10 €
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice / réduction du nominal		7,90 €*
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	16 114 656	0,10 €

** Cf. explications page suivante.*

Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2021	Augmentation liée à la fusion	Autres variations	Affect. du résultat 31/12/2021	Résultat 31/12/2022	31/12/2022
Capital social	2 006 480	1 410 818[3]	(1 805 832)[2]			1 611 466
Primes d'émission, de fusion…	208 086	2 668 861[3]	517 101[2 et 3]			3 394 048
Ecarts de réévaluation	17 480					17 480
Réserve légale	200 648					200 648
Réserves statutaires ou contract.	17 836					17 836
Réserves réglementées	-					-
Autres réserves	-					-
Report à nouveau	(89 296)			257 868		168 572
Résultat	257 868			(257 868)	1 105 677	1 105 677
TOTAL hors subv. et prov. régl.	**2 619 103**	**4 079 679**	**(1 288 731)**		1 105 677	**6 515 727**
Distribution de dividendes (+)						-
Subventions d'investissement		1 100 000	(861 474)			238 526
Provisions réglementées						-
TOTAL capitaux propres	**2 619 103**	**7 179 679**	**(4 150 206)**		**1 105 677**	**6 754 253**
Nombre d'actions	250 810	15 863 846[1 et 3]				16 114 656
Valeur nominale	8,00 €		(7,90) €[1 et 2]			0,10 €

[1] : L'assemblée générale des actionnaires du 23 mars 2022 a décidé de réduire le nominal à 1 euro (division du nominal par 8) et d'attribuer corrélativement de 8 nouvelles actions de 1 euro, soit 1 755 670 nouvelles actions, aux actionnaires sans qu'il résulte de cet échange aucune novation dans les relations existantes entre la Société d'une part et ses actionnaires d'autre part.

[2] : L'assemblée générale des actionnaires du 3 août 2022 a décidé de procéder à une réduction du capital social non motivée par des pertes par réduction du nominal des actions de 1 euro à 0,10 euro ramenant ainsi le capital social de 2 006 480 euros à 200 648 euros. Le montant de la réduction de capital, soit la somme totale de 1 805 832 euros, a été affectée au poste « Primes d'émission ».

[3] : L'assemblée générale des actionnaires du 3 août 2022 a décidé de procéder à une augmentation de capital d'un montant nominal de 1 410 817,60 euros, par la création de 14 108 760 actions nouvelles de 0,10 euro de nominal chacune afin de rémunérer les apports dans le cadre de la fusion. La différence entre la valeur nette comptable apportée (4 079 679 €) et l'augmentation de capital (1 410 817,60 €) a été portée au crédit du compte de prime de fusion.

[2 et 3] : À noter une diminution des comptes de primes de fusion 1 288 731 €, décomposée comme suit :

- Reconstitution des subventions d'investissement pour 958 889 € ;
- Imputation des frais de fusion sur la prime de fusion pour 329 842 €, conformément au traité de fusion.

Et une augmentation du compte de prime d'émission de 1 805 832 €, en contrepartie de la réduction de capital susvisée, soit un solde variation nette de (1 482 899) euros.

Engagements financiers

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES

Au 31.12.2022, la société est exposée aux engagements financiers hors bilan suivants :

- Contrats de crédit-bail suivants :

	Date début	durée	montant EUR	loyer mensuel
Véhicule 1	01/07/2022	48 mois	64 950	894
Véhicule 2	02/08/2019	48 mois	N/A	604
TOTAL			**64 950**	**1 498**

- Contrats de prêts suivants ;

	Date début	Date de fin	montant (EUR)	capital restant dû (EUR)	garanties
Prêt moyen terme	21/08/2020	21/08/2025	250 000	134 732	Caution et garantie apportée BPI France délégation d'autres créances
Prêt moyen terme	28/09/2021	28/10/2026	400 000	308 270	Caution et garantie apportée BPI France délégation d'autres créances
TOTAL			**650 000**	**443 002**	

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS

Au 31.12.2022, la société a reçu les engagements financiers suivants :

	Date début	Date de fin	montant (EUR)	capital restant dû (EUR)	garanties
PGE	29/04/2020	29/04/2026	90 000	75 145	Prêt garanti par l'état
PGE	29/04/2020	29/04/2026	150 000	125 241	Prêt garanti par l'état
TOTAL			**240 000**	**200 386**	

Par ailleurs, la société à un reçu une lettre d'engagement de soutien financier de la part d'ABL Sa concernant la créance inscrite en compte courant de 1 701 986,57 € que cette première détient sur la société ABL Spain, elle-même détenue à 100% par ABL Sa. Cette créance, initialement comptabilisée en créance d'exploitation, a été reclassée en compte courant dans le cadre de la mise en place d'un échéancier de paiement sur 5 ans.

ENGAGEMENTS DE DEPART A LA RETRAITE

La société ne comptabilise pas dans ses états financiers les engagements de départs à la retraite. La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédits projetées, cette méthode est conforme à la recommandation 2033R-01 du CNC (Conseil National de la Comptabilité). Cette méthode consiste à :

(i) Evaluer les flux probables en se basant sur les hypothèses des rémunérations, des droits exigibles au moment du départ à la retraite et des probabilités de présence dans l'entreprise,
(ii) Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la VAP (Valeur Actuelle Probable des flux futurs),
(iii) Proratiser la valeur actuelle probable des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle. Cette méthode est effectuée salarié par salarié. Les hypothèses de calcul sont :

- Effectif concerné : totalité de l'effectif permanent (soit 17 personnes au 31.12.2022)
- Age de départ à la retraite : 65 ans, à l'initiative du salarié à l'initiative du salarié
- Augmentation moyenne de salaire : 2,5% par an
- Tx. de rotation du personnel : moyenne du turn over *(Embauche N + Nb. Sorties N / 2) / Effectif début d'année N)* sur les 3 derniers exercices
- Taux d'actualisation : 3,75 % l'an
- Taux de charges sociales patronales : 44 %
- Convention Co. : Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseils (IDCC 1486)

Au 32.12.2022, le montant de la PIDR est estimé à moins de 1 K€. Il est à noter que les statistiques sur le taux de turn over bénéficient de peu de recul et peuvent être amenées à varier dans un contexte de croissance de l'activité.

Relations avec la filiale et les entités liées

Sociétés	Créances d'ABL Dx		Dettes d'ABL Dx		Comptes de résultat d'ABL Dx	
	Prêts et créances inscrites en comptes courants	Créances d'exploitation	Dettes inscrites en compte courant	Dettes d'exploitation	Charges	Produits
ABL SA (Luxembourg)	2 246 276	831 633		618 578	3 988 763	885 923
ABL Spain	1 701 987			184 090	184 090	1 710 789
ABL USA	257 190	24 668				74 972
CDL		468 846		260 305	244 024	314 020
TOTAL	4 205 452	1 325 146		1 062 973	4 416 877	2 985 703

Au cours de l'exercice écoulé, le Groupe ABL a débuté un processus de réorganisation des conventions intra-groupe.

C'est dans ce cadre qu'ABL SA a modifié à compter du 1er janvier 2022 (convention signée le 1er juin 2022 avec effet au 1er janvier 2022) les conventions (i) de distribution exclusive de produits commercialisés par ABL SA et (ii) d'exploitation de licence du logiciel d'analyses des résultats de tests par génotypage de maladies infectieuses.

ABL DIAGNOSTICS (pour les kits développés par ABL DIAGNOSTICS) et ABL SA (pour les kits développés par ABL SA pour le Covid-19 au regard de ses obligations vis-à-vis des autorités sanitaires Luxembourgeoises), accorde(nt) aux autres entités du groupe le droit de commercialiser les kits de génotypage développés et fabriqués par ABL DIAGNOSTICS ou par ABL SA (selon le cas). Les kits développés par ABL DIAGNOSTICS ou, selon le cas, par ABL SA (pour les kits Covid-19 développés au Luxembourg) ont vocation à être commercialisés par ABL Spain (en Espagne), ABL PTY (en Afrique du Sud), ABL USA (aux Etats-Unis) sur la base de cet accord. Il est précisé que dans tous les autres territoires (i.e. autres que l'Espagne, l'Afrique du Sud, les Etats-Unis et le Luxembourg), les kits développés par ABL DIAGNOSTICS sont commercialisés directement par ABL DIAGNOSTICS.

Par ailleurs, ABL SA accorde à ABL DIAGNOSTICS le droit d'exploiter et de commercialiser les logiciels de diagnostics développés et détenus par ABL SA (dans le cadre de l'activité d'édition de logiciels de cette dernière) et d'accorder aux clients d'ABL DIAGNOSTICS un droit d'utilisation desdits logiciels combinés avec les kits de diagnostics commercialisés par ABL DIAGNOSTICS.

Ensuite, ABL SA fournit à ABL DIAGNOSTICS des prestations de management et de support de gestion. Ces prestations couvrent notamment : (i) le support administratif, juridique et fiscal, (ii) le conseil en management et en développement commercial, (iii) les services de comptabilité et de reporting financier, (iv) les services marketing et communication, (v) les services ressources humaines et (vi) les services informatiques et après-vente. ABL SA peut également intervenir en support sur des missions spécifiques et ponctuelles, et sur demande d'ABL DIAGNOSTICS, notamment dans le cadre de projets de R&D.

Enfin, ABL DIAGNOSTICS et ABL SA ont conclu les modalités du prêt de 3 849 155 €, échéance au 31.12.2028, et du remboursement du montant restant dû. Ce prêt a été consenti par ABL DIAGNOSTICS à ABL SA dans le but de financer des travaux d'aménagement d'un laboratoire et d'un nouveau pôle informatique au Luxembourg.

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :	
- des organes d'administration	57 000
- des organes de direction	
- des organes de surveillance	

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	15 000
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	9 000
TOTAL	**24 000**

Effectif moyen

L'effectif moyen pour l'exercice 2022 est de 20 employés.

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
Advanced Dx Biological Laboratories US Inc	3 570 € 4 043 $	84 231 € 89 916 $	100%	1,00 €	1,00 €	250 190 €		54 895 € 58 600 $	28 141 € 30 041 $	
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										